



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 39713

Texte de la question

M Pierre Pascallon attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la nécessité d'améliorer la situation des preretraites et retraites en répondant à leurs trois préoccupations principales, à savoir : 1o l'absence de représentativité dans les organismes qui décident de leur sort ; 2o les menaces contre la retraite par répartition, dues aux tendances envahissantes de la retraite par capitalisation ; 3o le maintien des pensions de la sécurité sociale au niveau actuel, ou proche de ce niveau, en les revalorisant suivant les augmentations de salaires et en n'augmentant pas brutalement les charges maladie. Il lui demande quelles mesures pourraient être prises en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39713

Rubrique : Retraites: generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1804